



Conseil économique et social

Distr. limitée
13 novembre 2001
Français
Original: anglais

Commission de la population et du développement

Trente-cinquième session

1er-5 avril 2002

Point 2 de l'ordre du jour provisoire*

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Organisation des travaux de la session

Note du Secrétariat

1. Un projet d'organisation des travaux de la trente-cinquième session de la Commission de la population et du développement est présenté en annexe à la présente note. Il a été conçu de façon que la Commission puisse examiner les questions inscrites à l'ordre du jour de cette session, compte tenu des délais et des services de conférence qui lui sont alloués. L'ordre du jour provisoire annoté de la session a été distribué sous la cote E/CN.9/2002/1.

2. Les installations et services mis à la disposition de la Commission lui permettront de tenir chaque jour deux séances officielles, qui auront lieu normalement de 10 heures à 13 heures et de 15 heures à 18 heures.

* E/CN.9/2002/1.



Annexe

Projet d'organisation des travaux

<i>Date</i>	<i>Point</i>	<i>Thème</i>
Semaine du 1er au 5 avril 2002		
Lundi 1er avril		
Matin	Point 1	Élection du Bureau
	Point 2	Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation
	Point 2 a)	Rapport du Bureau de la Commission sur les travaux de sa réunion intersessions (E/CN.9/2002/CRP.1)
	Point 2 b)	Ordre du jour et organisation des travaux (E/CN.9/2002/1; E/CN.9/2002/L.1)
	Point 3	Suite donnée aux recommandations de la Conférence internationale sur la population et le développement [thème spécial : droits et santé en matière de procréation, eu égard en particulier au virus de l'immunodéficience humaine/syndrome d'immunodéficience acquise (VIH/sida)]
		Rapport du Secrétaire général sur le suivi des questions de population à l'échelle mondiale, l'accent étant mis sur les droits et la santé en matière de procréation et en particulier sur le virus de l'immunodéficience humaine/syndrome d'immunodéficience acquise (VIH/sida), comme prévu dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (E/CN.9/2002/2)
		Rapport du Secrétaire général sur le suivi des programmes relatifs à la population, l'accent étant mis sur les droits et la santé en matière de procréation, et en particulier sur le virus de l'immunodéficience humaine/syndrome d'immunodéficience acquise (VIH/sida), comme prévu dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (E/CN.9/2002/3)
		Rapport du Secrétaire général sur le flux de ressources financières devant concourir à l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (E/CN.9/2002/4)
Après-midi	Point 3	Suite donnée aux recommandations de la Conférence internationale sur la population et le développement (<i>suite</i>)
<i>En même temps que la séance plénière : consultations officielles sur les projets de résolution</i>		

Mardi 2 avril

Matin Point 4 Débat général consacré à l'expérience des pays en matière de population : droits et santé en matière de procréation, eu égard en particulier au virus de l'immunodéficience humaine/syndrome d'immunodéficience acquise (VIH/sida), comme prévu dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement

En même temps que la séance plénière : consultations officielles sur les projets de résolution

Après-midi Point 4 Débat général sur l'expérience des pays en matière de population (*suite*) : réunion-débat sur les droits de la santé en matière de procréation

Mercredi 3 avril

Matin Point 4 Débat général sur l'expérience des pays en matière de population (*suite*)
En même temps que la séance plénière : consultations officielles sur les projets de résolution

Après-midi Point 5 Exécution du programme et futur programme de travail du Secrétariat dans le domaine de la population

Rapport du Secrétaire général sur l'exécution du programme et l'évolution des activités dans le domaine de la population en 2001 (E/CN.9/2002/5)

En même temps que la séance plénière : consultations officielles sur les projets de résolution

Date limite pour la présentation des projets de résolution relatifs aux points 3, 4 et 5

Jeudi 4 avril

Matin Point 6 Ordre du jour provisoire de la trente-sixième session de la Commission
Projet d'ordre du jour provisoire de la trente-sixième session de la Commission (E/CN.9/2002/L.2)

En même temps que la séance plénière : consultations officielles sur les projets de résolution

Après-midi Consultations officielles

Vendredi 5 avril

Matin et après-midi Point 7 Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa trente-cinquième session